

Brevetierter Pilot **Pilote breveté**

- Avoir le brevet pilote depuis 12 mois
- Être majeur
- Avoir suivi un cours secouriste niveau 1 IAS (*1)
- Examen théorique «Aspirant» (*2)
- Cours de base «Pédagogie» (*3)

Fluglehrer-Aspirant **Aspirant instructeur**

(Einstieg in Ausbildung)

(Pilote entamant la formation)

Le titre d'aspirant instructeur parapente est valable à vie et permet de débiter la formation d'instructeur parapente sous la surveillance d'un instructeur breveté.

Explications

(*1) Option 2 : cours de sauveteur valid + cours de réanimation BLS-AED-SRC

Les cours doivent être valid en moment de l'obtention du titre « aspirant moniteur »

(*2) Correspond aux contenus du manuel « Voler en parapente », de la brochure de l'espace aérien et de la carte de vol à voile. N'a pas lieu sous forme de choix multiple, donc une solide compréhension des contenus est indispensable. Le mieux, c'est que tu te poses les questions suivantes:

- Serais-je capable d'expliquer le contenu du manuel de manière détaillée à un élève?
- Serais-je capable de répondre à des questions du e-learning (sans multiple-choice) ?

(*3) Le cours de base pédagogique dure 5 jours. En plus de sujets théoriques liés à la méthodologie, la didactique, la préparation de cours et autres, la formation a aussi lieu de manière pratique sur le terrain et des intervenants compétents livrent des informations importantes concernant la gestion du risque, la culture du risque, la préparation mentale, l'apprentissage moteur etc.